DISSERTATION

N° 126.

SUR

L'HYGIÈNE DES FEMMES ENCEINTES;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 20 juillet 1826, pour obtenir le grade de Docteur en médecine,

PAR P. C. AROUX, d'Auzouville,

Département de la Seine-Inférieure.

« C'est elle qui neuf mois dans ses flancs douloureux
« Porte un fruit de l'hymen trop souvent malheureux,
« Et, sur un lit cruel long-temps évanouie,
« Mourante, le dépose aux portes de la vie. »

LEGOUVÉ, *Mérite des femmes.*

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1826.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	DUMÉRIL.
Chimie médicale	ORFILA *Examinateur*.
Physique médicale	PELLETAN fils.
Histoire naturelle médicale	CLARION.
Pharmacologie	GUILBERT.
Hygiène	BERTIN.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. ROUX, *Examinateur*.
Pathologie médicale	FIZEAU. FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DÉSORMEAUX, *Suppléant*.
Clinique médicale	CAYOL. LAENNEC. LANDRÉ-BEAUVAIS. RÉCAMIER, *President*.
Clinique chirurgicale	BOUGON. BOYER, *Examinateur*. DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DENEUX.

Professeurs honoraires.

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT, LEROUX, MOREAU, PELLETAN père, PINEL, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice

Messieurs	Messieurs
Arvers.	Maisonnab.
Breschet.	Moreau.
Capuron.	Murat, *Examinateur*.
Chomel.	Parent du Chatelet, *Examinateur*.
Cloquet aîné.	Pavet de Courteille.
Coutanceau.	Ratheau.
De Lens.	Richard.
Gaultier de Claubrye.	Rullier.
Gérardin.	Ségalas.
Guersent.	Serres.
Jadioux.	Thévenot, *Suppléant*.
Kergaradec.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MES PARENS.

Hommage d'amour, d'attachement et de reconnaissance.

A MONSIEUR FLAUBERT,

Chirurgien en chef de l'hôtel-Dieu de Rouen, etc., etc.

Tribut d'estime et de considération.

A MES AMIS,

BARATTE ET HÉRONDELLE.

Gage d'une amitié sincère et durable.

P. C. AROUX.

A MES PARENS.

Hommage d'amour, d'attachement et de reconnaissance.

A MONSIEUR FLAUBERT,

Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, etc., etc.

Tribut d'estime et de considération.

A MES AMIS,

BARATTE ET HERONDELLE.

Gage d'une amitié sincère et durable.

P. C. AROUX

AVANT-PROPOS.

« On peut exiger beaucoup, dit La Bruyère, de celui « qui devient auteur pour acquérir de la gloire ou par « un motif d'intérêt : mais celui qui n'écrit que pour satis- « faire à un devoir dont il ne peut se dispenser, à une « obligation qui lui est imposée, doit avoir sans doute « de grands droits à l'indulgence de ses lecteurs. » Aussi, en prenant l'hygiène des femmes enceintes pour dernier acte public, je n'ai pas la présomption de croire que je creuserai de nouveaux sentiers dans le domaine de la science ; un élève à peine sorti des bancs ne doit point avoir cette prétention : mais l'importance du sujet que je traite, l'intérêt qu'offre une femme qui enrichit la nature du fruit de sa fécondation, embellit la société, et fait l'espoir d'une famille et le bonheur d'un époux, semblent justifier mon choix. En effet, est-il un objet plus intéressant, plus digne d'attention que cet être sensible ? L'homme, dès l'aurore de sa vie, reçoit de la femme les soins les mieux dirigés, les secours les mieux administrés ; au milieu de sa carrière, elle sème sur ses pas toutes les douceurs de la société ; au déclin de son âge, elle devient la consolation et l'appui de ses vieux ans. Thomas a dit avec raison que, « sans ce sexe aimable, les deux extré- « mités de la vie seraient sans secours, et le milieu sans « plaisirs ». La considère-t-on sous le rapport médical, on

verra quels dangers l'environnent aux différentes époques de la vie. A peine compte-t-elle douze printemps, elle touche à une époque où chaque mois elle se voit menacée de perdre sa santé. Veut-on enfin l'envisager dans l'état de gestation, elle sera le sujet d'un tableau bien plus touchant encore. Après avoir porté neuf mois dans son sein le gage d'un amour tendre et sacré, elle donne à la patrie des fils qui deviennent des citoyens vertueux, des magistrats intègres et des défenseurs intrépides, ou des filles qui, rappelant ses beaux jours, font à leur tour l'ornement et la gloire de leur mère.

Douée d'un tempérament lymphatique modifié par la combinaison du système sanguin, tempérament que caractérisent la rondeur des formes, les interstices musculaires peu prononcés, un coloris brillant, la blancheur et la finesse de la peau, la versatilité dans les goûts, la grâce dans l'esprit, la gaîté et la douceur dans le caractère, la femme unit à ces dispositions premières une grande susceptibilité qui paraît marcher sous l'influence de l'utérus; de là une imagination vive, une sagacité qui étonne, une *impressionnabilité* profonde, des affections tendres, des passions violentes, mais passagères.

Qu'on me permette maintenant d'emprunter à l'histoire quelques faits relatifs aux femmes enceintes, on verra que, de tous les temps et chez les peuples civilisés, elles ont été en grande vénération : aussi ont-elles toujours joui des plus brillantes prérogatives.

Moïse condamnait à la peine de mort ceux qui faisaient avorter leur femme en la frappant.

Lycurgue comparait les mères victimes de l'enfantement aux braves morts sur le champ d'honneur ; il leur accordait des inscriptions sépulcrales.

A Rome, elles étaient dispensées de se ranger de la foule lors du passage des magistrats.

A Lacédémone, les lois obligeaient les citoyens à se détourner lorsqu'ils rencontraient des femmes grosses sur les places publiques.

Les Athéniens, les Carthaginois et les Gaulois épargnaient le sang d'un meurtrier qui avait le bonheur de se réfugier chez une femme enceinte.

Les égards et les condescendances des Espagnols pour les femmes grosses surpassent tout ce que l'on pourrait citer. « Sous le règne de Philippe II, une femme sauva « de la potence son mari convaincu d'avoir diverti du « trésor des sommes considérables. Elle se jeta aux pieds « du monarque, et lui montra une envie excessive de « voir son mari sortir de prison, déclarant qu'elle avor- « terait infailliblement, si sa majesté n'accordait son élar- « gissement. Le roi, après avoir assemblé son conseil, fit « sortir le criminel de prison. » (Sue, Recherches critiques sur les accouchemens.)

Je pourrais grossir cet avant-propos de beaucoup d'autres citations relatives aux déférences que de tous les temps on a eues pour les femmes enceintes ; mais, comme ce serait m'écarter de mon sujet que d'entrer dans des détails plus étendus, je me borne aux exemples que j'ai donnés.

Puisse ce faible travail me mériter la bienveillance des illustres professeurs de cette École, et leur montrer que j'ai su recueillir quelque fruit de leurs leçons savantes ! Il ne me restera plus qu'un vœu à former, celui de pouvoir, dans la carrière médicale qui me sera ouverte, me rendre utile à la société, que des maladies si nombreuses et si variées viennent sans cesse assiéger.

DISSERTATION

SUR

L'HYGIÈNE DES FEMMES ENCEINTES.

Considérations générales sur la grossesse.

La grossesse est l'état dans lequel se trouve la femme depuis qu'elle a conçu jusqu'à ce qu'elle accouche : quoique étant une fonction naturelle, elle n'est pas moins du ressort de la médecine.

Si nous jetons un coup-d'œil rapide sur les phénomènes qui s'opèrent chez la femme depuis la conception jusqu'à l'accouchement, nous verrons que la sensibilité exquise dont elle jouit, et la susceptibilité plus ou moins grande dont elle est douée à cette époque, sont autant de circonstances qui peuvent troubler les lois de son économie et la renfermer dans la classe d'individus faibles qui doivent se soumettre à un régime plus ou moins sévère et variable suivant leur tempérament et leurs habitudes.

Sous le rapport des accidens qui peuvent entraver la marche, la durée de la gestation, on a divisé celle-ci en trois périodes distinctes. Nous allons adopter ce plan et rapporter à chacune d'elles les inconvéniens qui s'y rattachent.

PREMIÈRE PÉRIODE.

Après la conception, la femme entre dans la première période de la grossesse. C'est alors qu'il survient chez elle des changemens dont il est quelquefois difficile de se rendre compte, et qui varient autant par leur bizarrerie que par leurs différences dans les diverses femmes grosses. Tantôt on observe que la femme, qui, avant d'être enceinte, était gaie, devient triste et inquiète dès qu'elle a conçu. Tantôt, au contraire, la fécondation fait naître la gaîté et l'amabilité dans son esprit sombre et rêveur. D'autres fois à la docilité très-grande qui la caractérisait avant la grossesse, succède une indocilité extrême. Quelquefois l'état de la gestation n'a aucune influence sur le caractère de la femme : mais il produit en général beaucoup de dérangemens et d'irrégularités dans la digestion.

Cette fonction, liée par d'étroites sympathies avec l'utérus, est celle qui offre le plus de phénomènes à étudier. On a vu des femmes être prises de vomissemens dès l'instant même de la conception. M. *Lorentz* père, cite à ce sujet une femme, qui, suivant la remarque du mari, chaque fois qu'elle devenait enceinte, éprouvait des nausées et des vomissemens. Les accidens que l'on rencontre le plus souvent, sont le ptyalisme, les aigreurs et les nausées plus ou moins incommodes, accompagnées de mal d'estomac, de chaleur ardente dans le gosier et l'œsophage, de soif, de borborygmes, de diarrhée ou de constipation. Tantôt il y a vomissemens, odontalgies, perte d'appétit qui tantôt est insatiable. Le goût se déprave aussi à un tel point, qu'il ne cherche plus que les substances les plus bizarres et les moins nutritives. *Roderic à Castro* cite l'exemple d'une femme qui voulait absolument qu'on lui servît à manger l'épaule d'un boulanger qu'elle avait vu en passant. Une autre femme ne trouvait pas de plus grand délice que d'introduire le canon d'un soufflet dans sa bouche et d'avaler à longs traits le vent qui en sortait.

DEUXIÈME PÉRIODE.

Vers le quatrième mois, c'est le commencement de celle-ci, les affections de la première période qui sont de nature nerveuse, paraissent cesser pour être remplacées par d'autres plus ou moins remarquables, suivant l'idiosyncrasie de la femme. Est-elle d'un tempérament sanguin, il n'est pas rare de voir survenir la toux, le crachement de sang, des douleurs dans les mamelles, des vertiges, des étourdissemens. Il arrive même quelquefois qu'elle est surprise par des affections comateuses si l'on ne s'empresse pas de diminuer la masse considérable du sang qui se trouve dans une proportion trop forte relativement à celle dont a besoin le fœtus. L'insomnie, les douleurs des cuisses, des aines, des reins qui commencent à se faire sentir à la fin de cette période, sont d'autant plus cruelles que la femme aura moins de fois goûté le bonheur d'être mère. Ces douleurs sont dues à la pression qu'exerce la matrice par son développement sur les nerfs dont l'entrelacement tapisse la face interne du bassin.

TROISIÈME PÉRIODE.

Après avoir donné quelques considérations sur la première et la deuxième périodes, nous arrivons naturellement à la troisième; la dernière qui se manifeste au septième mois de la gestation. Le volume et l'ascension de l'utérus refoulent la masse des intestins vers la partie supérieure de l'abdomen, et, partant, rétrécissent le diamètre perpendiculaire de la poitrine. Alors la respiration devient plus ou moins pénible, plus ou moins accélérée, ce qui augmente la stase du sang dans les parties supérieures. Les mêmes causes peuvent donner naissance à d'autres accidens; c'est ainsi, par exemple, qu'à la suite d'une compression continue sur les organes voisins de la matrice, on voit arriver la constipation, la dysurie, et le plus souvent encore l'incontinence d'urine.

Si nous portons à présent notre attention sur le cours du sang, nous observons que l'ampliation de la matrice ralentit la circulation qui se fait avec difficulté dans les viscères abdominaux et les membres inférieurs ; d'où résultent souvent des hémorrhagies, des varices et des œdèmes des jambes, des cuisses et des parties sexuelles. Joignez à cela le peu de contractilité des veines et leur trop facile dilatation par l'affluence du sang ; il sera facile de concevoir le motif pour lequel les femmes, lorsque leur grossesse est avancée, sont sujettes aux incommodités dont je viens de faire l'énumération.

Tels sont les accidens qui traversent le plus souvent le cours de la gestation. Nous allons maintenant aborder une autre question, c'est-à-dire traiter des agens hygiéniques qui peuvent les prévenir ou du moins les modifier.

Hygiène des femmes enceintes.

L'hygiène est cette partie de la médecine qui a pour but la conservation de la santé et les moyens d'en prévenir le dérangement. Son importance varie suivant les individus. Il est des personnes qui ont à peine besoin de s'astreindre à ses lois, tandis que d'autres au contraire attendent de cette science tous les secours propres à opposer une barrière aux maladies. C'est dans cette classe que se trouvent placées les femmes enceintes, qui, par l'état, en quelque sorte, nouveau où elles entrent, se rapprochent des personnes convalescentes et réclament, par cette raison-là même une application plus ou moins sévère des régles de l'hygiène.

Six classes répondant aux six choses que les anciens ont appelées si improprement *non naturelles*, renferment tout ce que nous avons à exposer sur l'hygiène des femmes grosses. Afin d'employer une marche exacte dans l'exposition de ces moyens, je suivrai la belle classification tracée par *Boerhaave*, adoptée et étendue par le savant *Hallé;* elle comprend : 1.° les choses environnantes, telles que l'air, ses influences, etc.; 2.° les choses appliquées à la surface du corps, comme

les vêtemens, le lit, les bains, etc.; 3.° les choses ingérées par les voies alimentaires, comme les alimens, les boissons; 4.° les choses qui doivent être évacuées, par exemple, les déjections alvines, les urines, la transpiration, etc.; 5.° les choses qui comprennent l'exercice, le repos, la veille et le sommeil; 6.° enfin, les sensations, les affections de l'âme et les facultés intellectuelles.

PREMIÈRE CLASSE.

Les choses environnantes.

Indispensable à la vie, l'air entretient la santé ou engendre les maladies selon ses qualités utiles ou nuisibles. En effet, l'air au milieu duquel nous vivons ne conserve pas toujours les mêmes propriétés physiques ni le même état: aussi le voyons-nous s'élever ou s'abaisser en température et en pesanteur, passer de la sécheresse à l'humidité, du chaud au froid, abandonner sa transparence parfaite pour se remplir de vapeurs errantes et se charger de brouillards. Il n'est pas indifférent aux femmes enceintes de fixer leur habitation dans tel ou tel lieu, et de se jouer impunément des vicissitudes atmosphériques. Elles sont jetées dans des circonstances plus convenables à leur impression, et d'autant plus disposées à en ressentir les influences que leur peau jouit d'une sensibilité plus grande, que l'absorption est chez elles plus prompte et plus active; de là une prédisposition imminente aux maladies contagieuses chez les femmes grosses, et quelquefois à l'avortement si elles sont soumises aux émanations putrides et aux gaz méphitiques. Les femmes enceintes tâcheront d'établir leur séjour loin des lieux infects, tels que les marais, les tanneries, les mégisseries, les manufactures, etc., etc., d'où s'émanent des miasmes délétères. Elles éviteront aussi les endroits bas, humides, nouvellement blanchis, ornés et décorés, et les appartemens clos dans lesquels l'air est bientôt altéré sans pouvoir se renouveler. Les locaux dans lesquels il se dégage de la vapeur de charbon

ne leur seraient pas moins funestes. *Mauriceau* cite l'exemple d'une blanchisseuse qui avorta au quatrième mois pour s'être exposée à la vapeur du charbon. L'asile habité par les femmes grosses sera donc autant que possible, grand, vaste, bien aéré, ni trop froid ni trop chaud, et situé de la manière la plus favorable à l'idiosyncrasie de ces dernières. C'est sans doute la raison pour laquelle les plus belles femmes naissent dans la Circassie et la Géorgie, lieux si vantés par la beauté, la douceur du climat, l'uniformité de la température et l'avantage de la situation.

Disposée d'après des vues d'architecture médicale, la demeure des femmes enceintes devra avoir sa façade frappée par le soleil du sud-est, et la distribution des appartemens être telle que, pendant l'été, la chambre des femmes soit exposée au nord ou nord-est, tandis qu'en hiver la chambre regardera le sud-est et même le sud. Lorsque, pour sa santé, la femme se décide à sortir, elle doit choisir le temps le plus opportun et l'heure de la journée la plus convenable ; c'est ordinairement le matin après que le soleil, le père du jour, a paru sur notre horizon : dans ce moment la nature semble se renouveler, pour ainsi dire ; l'air est frais et salubre. Nous ajouterons qu'elles ne doivent pas s'y exposer trop promptement après le réveil : il faut donner aux forces, concentrées pendant le sommeil vers les fonctions intérieures, le temps de se répandre dans toute l'économie. Les lieux élevés, recevant les rayons bienfaisans du soleil, conviendront surtout aux femmes qui sont douées d'une constitution lymphatique, et dont la faiblesse des mouvemens décèle la langueur et l'inertie de tous les organes. Celles, au contraire, qui ont une susceptibilité développée, rechercheront un beau site, de riantes vallées, de fertiles plaines, où un air doux corrigera jusqu'à un certain point cette disposition physique et morale, si nuisible à la santé de la mère et de l'enfant. C'est probablement chez une femme d'une constitution analogue que l'on observa le cas mentionné par *Pline* dans son septième livre de l'Histoire naturelle, où l'odeur d'une chandelle mal éteinte détermina un avortement. Les

femmes enceintes fuiront les spectacles, les grandes sociétés, les concerts, les bals : par cette règle hygiénique, elles échapperont aux dangers des émotions qu'elles peuvent recevoir dans ces réunions, et ne respireront pas, dans ce concours de personnes, un air privé de ses principes salutaires. C'est avec raison que le philosophe de Genève a dit que : « l'homme était le moins propre à « vivre par troupeaux ; son haleine était mortelle pour ses sem- « blables : entassés comme des moutons, ils périraient tous en peu « de temps ».

Les fleurs, avec lesquelles les dames ont coutume de se parer, de décorer leurs appartemens, seront scrupuleusement abandonnées, surtout pendant la nuit. Les exhalaisons qu'elles fournissent, décomposent l'air atmosphérique, s'emparent de son oxigène, et mettent à nu le gaz acide carbonique, qui finirait infailliblement par leur donner de violens maux de tête, des syncopes et autres accidens nerveux. On a vu les parfums les plus suaves, comme ceux de la rose, du jasmin, produire pendant la grossesse des attaques funestes d'hystérie, causer la céphalalgie, l'asphyxie. *Aretée* a observé l'épilepsie occasionnée par quelques odeurs. *Triller* a donné l'histoire tragique d'une jeune fille morte par l'odeur des violettes.

J'omettais à parler des chaufferettes, dont l'usage trop répandu multiplie sans cesse les accidens qu'elles font naître. Leur usage abusif détermine sur l'utérus une action affaiblissante, et engendre les maladies les plus désagréables. Ces sortes de foyers mobiles, outre qu'ils exposent à des dangers très-grands, répandent une mauvaise odeur, et produisent sur les cuisses des taches ou ecchymoses que le temps ne peut effacer.

Le feu de bois dans les cheminées est, sans contredit, le meilleur, le plus salutaire. En ajoutant qu'il est le seul qui doive être employé, il fait rejeter celui de charbon de terre et autres combustibles analogues et brûlés dans un poële.

DEUXIÈME CLASSE.

Des choses appliquées à la surface du corps.

1.° Les vêtemens que portent les femmes enceintes doivent varier suivant les intempéries atmosphériques. Dans l'hiver, les étoffes de laine, souples, légères et moelleuses, seront d'une nécessité absolue pour se tenir chaudement et pour se défendre des rigueurs de cette saison. L'été, en amenant les beaux jours, fera recourir à l'usage de tissus plus légers, composés avec le lin ou le chanvre. En automne et au printemps, on se garantira de l'inclémence de l'air avec des vêtemens de laine ou de soie ouatée, qui ont la propriété de conserver le calorique. Sans déférence pour les modes, qui exercent sur le sexe leur empire de la manière la plus despotique, et dans quelque saison que ce soit, les femmes grosses auront soin de couvrir leur tête, leur cou, principalement leur poitrine et leurs bras. La sympathie qui existe entre ceux-ci et les poumons est si grande, que la moindre impression de froid sur les premiers est transmise aux seconds. Combien de jeunes filles sont mortes phtisiques pour avoir, les bras nus, lutté contre les temps froids et humides!

Je crois qu'il ne sera pas déplacé de sacrifier quelques lignes relativement aux cosmétiques. Ces moyens, auxquels le sexe féminin, jaloux de captiver tous les regards, a recours pour ajouter à l'éclat de sa beauté, ne laissent pas de lui être préjudiciables : aussi on ne saurait trop lui recommander ce qu'a dit, avec tant d'esprit et de vérité, *Jaucourt :* « Des grâces simples et naturelles, le rouge de la « pudeur, l'enjouement et la douceur, voilà le fard le plus séduisant de la jeunesse ; quant à la vieillesse, il n'est aucun fard qui « puisse l'embellir, si ce n'est l'esprit et les connaissances ». Qu'on ne s'étonne pas non plus de lire que la coupe des cheveux puisse devenir nuisible : en ôtant à la tête son ornement, et surtout sa cou-

verture naturelle, elle l'expose aux impressions extérieures, qui ne sont pas sans danger.

Persuadés que la forme et le mode d'habillemens dont usent les femmes sont des plus pernicieux pendant la gestation, nous arrêterons un moment notre attention sur des phénomènes dignes du plus haut intérêt pour le médecin. Quelques dames envieuses de se faire admirer, et mettant tous leurs soins à rehausser les dons qu'elles tiennent de la nature, préfèrent compromettre leur santé et celle de leur fruit, plutôt que de renoncer à leurs goûts.

L'usage habituel des *corsets baleinés* et garnis au-devant d'un busc dont elles se servent pour avoir une taille svelte, élégante, pincée, des épaules fortement portées en arrière pour rendre leur poitrine plus saillante; cet usage, dis-je, n'offre-t-il pas un exemple de ce penchant irrésistible des femmes à la coquetterie, cet antique besoin de plaire que La Rochefoucault soutient être le fond essentiel de leur caractère. Quand bien même il en serait ainsi, par combien d'aimables qualités ne rachètent-elles pas ce qui nous paraît un défaut.

Non moins féconde en inconvéniens, la pression faite sur la gorge par ces *corps à baleine* cause l'affaiblissement des glandes mammaires, leur défaut d'action ou leur sécrétion diminuée et l'aplatissement du mamelon; elle peut donner lieu à des hémorrhagies plus ou moins abondantes. *Baudelocque* cite à ce sujet un fait bien remarquable : Une femme de dix-huit ans, d'une constitution assez délicate et enceinte de trois mois seulement, éprouvait déjà quelques marques de pléthore pour laquelle cet habile accoucheur lui avait prescrit une saignée : après s'être fortement serrée dans ses habits, elle fut prise d'une hémorrhagie par le nez que rien ne put arrêter; elle persista jusqu'au cinquième mois et demi que cette femme mourut.

De la pression qu'exerce sur la poitrine cette sorte de cuirasse, naissent encore des angoisses insupportables, une difficulté de respirer très-grande et le ralentissement du cours du sang. Une con-

striction faite ainsi sur le thorax et le ventre empêche le développement de l'utérus qui tend à se porter en haut et en avant, diminue la capacité de la poitrine, force le diaphragme à un abaissement plus considérable et supplémentaire dans l'inspiration, refoule vers la partie inférieure de l'abdomen les viscères, qui à leur tour peuvent peser sur la matrice, en occasionner la descente, provoquer l'avortement ou imprimer à l'utérus une déviation plus ou moins vicieuse, et enfin favoriser la formation des hernies. Cette action compressive peut déterminer une mauvaise conformation du fœtus, principalement dans les derniers temps de la grossesse. Les anciens avaient bien apprécié toute l'importance des vêtemens médiocrement lâches chez les femmes enceintes : aussi leur conseillaient-ils d'en faire usage. Dans leur grossesse, les dames romaines quittaient leur ceinture qu'elles étaient dans l'habitude de porter pour se comprimer fortement au-dessous des seins, telle était la loi. Le mot *enceinte*, par lequel on désigne une femme grosse, veut dire *sans ceinture*, selon son sens originaire. La loi de Lycurgue ordonnait aux femmes enceintes de se servir de vêtemens larges, principalement à la dernière période de la gestation. A Sparte, à Athènes, un magistrat était chargé de l'inspection des vêtemens des femmes grosses, et punissait sévèrement celles qui étaient susceptibles de la moindre contravention. Les femmes de la campagne qui ne font point usage de bretelles, auront la précaution de ne pas se ligaturer les flancs avec la ceinture de leurs jupons. Avant de terminer ce paragraphe, je ferai une remarque qui, pour être minutieuse, n'est pas sans utilité. Eloignées de la partie inférieure du ventre et du devant des cuisses par la saillie que forme l'abdomen, les jupes laissent ces parties exposées à l'action du froid, si les femmes n'ont pas soin de porter un caleçon de flanelle dans les saisons froides.

Il n'est pas inutile d'appeler l'attention des femmes sur le choix qu'elles doivent faire des jarretières. Celles qui sont élastiques, et auxquelles nous donnons la préférence, présentent un avantage très-marqué. En vertu de leur souplesse et de leur élasticité, elles em-

brassent les parties aux environs des articulations du genou sans occasionner de gêne et permettent au sang de parcourir librement ses canaux. Offrent-elles, au contraire, trop de résistance, elle favorisent les engorgemens œdémateux des membres inférieurs, les dilatations variqueuses auxquels ces membres sont déjà disposés à raison de la pression que l'utérus exerce sur l'origine des vaisseaux cruraux. Les chaussures étroites, justes, et dont les talons sont élevés, ne doivent pas être passées sous silence, à moins que l'on ne veuille encourager les femmes à avoir des *pieds chinois* pour s'estropier. A ces inconvéniens on peut en ajouter d'autres; elles diminuent la base de sustentation, rendent l'équilibre difficile, et par conséquent exposent à des secousses violentes et à des chutes fréquentes qui peuvent déterminer des pertes et provoquer l'avortement. Les souliers à talons larges et plats sont la chaussure qui convient le mieux pour prévenir ces accidens.

2.° Le lit des femmes enceintes doit être placé dans un appartement spacieux, sec et bien aéré. Entouré de rideaux à moitié fermés, il est mille fois préférable à une alcove étroite, qui, en interceptant le renouvellement de l'air, condamne la femme à vivre dans une atmosphère nuisible à l'entretien de sa santé. Le lit doit céder médiocrement au poids du corps. En un mot, être assez mou pour permettre à la femme de goûter un sommeil réparateur, doux et bienfaisant. Il faut veiller qu'il ne le soit pas trop; car, outre qu'il pourrait provoquer des sueurs abondantes, il exposerait encore à d'autres accidens graves.

Quant au nombre des couvertures et à la nature de leur tissu, leur emploi sera en rapport avec la température. Qui ne sait que les couvertures, qui, à la propriété non conductrice de la chaleur, réuniront la légèreté, seront d'un avantage bien supérieur à celles dont le poids fatigue le corps et accable les forces? Le renouvellement des draps doit être fréquent: comme la sécheresse de ceux-ci est d'une grande utilité, on y passera la première fois la bassinoire, afin de les priver du peu d'humidité qu'ils contiendraient. Après

l'usage de ce foyer mobile, on doit ouvrir le lit, afin que, s'il s'était dégagé du gaz acide carbonique, il pût s'échapper. Il importe beaucoup à la femme de ne pas aller se livrer au sommeil aussitôt après avoir mangé. En général, il vaut mieux attendre que la digestion soit opérée.

3.° Pour prescrire ou défendre les bains aux femmes enceintes, il faut avoir égard à leur tempérament. Le degré de chaleur de ceux-ci, le temps qu'on y reste, l'époque à laquelle on doit les prendre, l'habitude, la température de l'atmosphère et l'époque de la gestation apportent autant de modifications à étudier dans leurs effets. Ils deviendront d'autant plus utiles qu'ils seront conseillés par un médecin versé dans l'art de guérir. Leur température la plus usitée est celle de 25 à 29 degrés (thermomètre *Réaumur*). Le temps qu'on y séjournera sera subordonné aux circonstances qui les auront nécessités. Toutes les heures de la journée, pourvu cependant que l'estomac soit dans l'état de vacuité, sont convenables pour prendre des bains, avec cette observation toutefois que le matin à jeun ou le soir long-temps après avoir mangé sont les momens les plus favorables.

Le médecin s'attachera à l'idiosyncrasie de la femme. A-t-elle un tempérament lymphatique, le bain sera administré comme moyen de propreté, à cause de sa constitution molle et lâche. Son usage abusif pourrait augmenter cette disposition; et s'il arrivait qu'on en continuât l'emploi, il en résulterait des engorgemens, des fleurs blanches, et par suite l'utérus serait jeté dans un état d'inertie. Le tempérament bilieux est-il celui de l'individu, comme chez lui la transpiration est abondante et onctueuse, il usera des bains non-seulement comme moyen de propreté, mais aussi comme moyen apte à entretenir et à favoriser la transpiration, dont la diminution produit des effets fâcheux. Le tempérament nerveux, caractérisé par une constitution sèche et une sensibilité extrême, domine-t-il chez ce sexe, les bains sont alors nécessaires; ils détendront la fibre, rendront la souplesse à la peau, et provoqueront une légère transpira-

tion. La femme peut éviter par les bains tièdes, en proportionnant le nombre à ses forces, des convulsions, des coliques violentes qui, suivant *Levret*, la menacent de l'avortement. Sans oublier de parler des femmes sanguines, elles n'auront recours aux bains que comme moyen de propreté, à moins que des circonstances n'en réclament l'usage.

N'y a-t-il pas pendant la grossesse des époques où il faille employer les bains de préférence à d'autres époques? Les sentimens sont partagés sur ce point. Les anciens pensaient que les bains, agissant spécialement sur le col de la matrice, avaient la vertu de lui faire perdre sa résistance, de le disposer à s'entrouvrir, et étaient propres à occasionner un accouchement prématuré. *Mauriceau*, appuyé de l'autorité d'*Avicennes*, qui dit que le bain est exécrable aux femmes en ce temps, ajoute: « Les femmes observeront de ne pas « se baigner, en quelque façon que ce soit, depuis qu'elles se reconnaissent grosses, de peur que la matrice ne soit excitée à s'ouvrir « avant qu'il soit nécessaire ». Quelques auteurs modernes regardent leur emploi comme dangereux, et les défendent au commencement de la grossesse. L'utérus, disent-ils, est à cette époque plus disposé à se contracter que dans tout autre temps. Mais l'opinion des accoucheurs modernes, à laquelle je souscris, est qu'on peut indifféremment prendre des bains au commencement, au milieu et à la fin de la gestation, pourvu que l'idiosyncrasie de la femme ou encore quelques accidens arrivés à cette dernière en recommandent l'emploi. On ne doit pas ordonner inconsidérément les bains de pieds, de jambes, de siége. En attirant les fluides vers les extrémités inférieures, ils peuvent, selon *Levert*, troubler la nature dans son travail relatif au fœtus, quelquefois exciter les règles. Mais si quelques accidens graves en nécessitaient l'usage, on pourrait les prescrire sans hésiter.

Vers la fin de la troisième période de la grossesse, les bains sont quelquefois utiles pour relâcher les parties génitales qui sont affectées de rigidité, il faut les donner avec circonspection. Les femmes déjà âgées, et enceintes pour la première fois, emploieront avec avan-

tage les bains tièdes. Des sages-femmes, guidées par une aveugle routine, conseillent de répéter souvent les bains quelques jours avant l'accouchement, dans le but de disposer les parties à s'assouplir, et de permettre, par ce moyen, l'issue facile du produit de la conception. Un accouchement laborieux et autres accidens contre lesquels la médecine vient souvent échouer, sont le résultat de cette pratique long-temps continuée.

Nous pensons, avec le célèbre *Levret*, que quelques bains tièdes sagement administrés, donnent de la laxité aux parties molles, favorisent leur extension dans l'accouchement ; ceux de siége sont alors bien indiqués. Les femmes enceintes ne doivent pas dédaigner les moyens de propreté, véritable vertu domestique. Leur état ne contre-indique pas des lotions sur les parties où s'accumule le résidu d'une transpiration abondante ; mais il faut bien se garder de les faire avec de l'eau très-froide, et de les répéter trop souvent.

A la sortie du bain, qui donne un surcroît de développement à la sensibilité, il faut se prémunir contre l'impression de l'air, surtout s'il est froid. Essuyer le corps de l'humidité dont il est couvert ; s'envelopper avec des tissus de laine, qui, outre qu'ils sont plus chauds, stimulent la peau, et amènent aussi les forces à la périphérie du corps. Telles sont les précautions à prendre pour braver la constitution des saisons.

TROISIÈME CLASSE.

Des choses introduites par les voies alimentaires.

Si la tempérance fut jamais rigoureuse, c'est pour la femme qui a conçu : aussi la sobriété devient un devoir indispensable à la femme grosse. Cependant il est un préjugé généralement répandu parmi le peuple, qu'une femme qui est enceinte doit manger beaucoup pour subvenir aux frais d'une double nutrition. Mais à combien d'accidens fâcheux, sans rayer de cette ligne les indigestions qui peuvent im-

moler un grand nombre de victimes, s'exposent ces dernières. Pendant la première période de la gestation, l'estomac souffre, et est peu disposé à recevoir les alimens. Les femmes sont tourmentées par des dégoûts, des nausées, des vomissemens. Il semble que la nature, toujours sage et prévoyante, leur ait ôté l'appétit pour les soustraire aux accidens de la pléthore. En général, c'est l'appétit des femmes qui sera leur régulateur; c'est lui qui les instruira des alimens dont elles doivent faire usage; c'est encore lui qui les avertira lorsqu'elles en auront pris une quantité suffisante. Les femmes qui n'auront éprouvé aucune dépravation dans le goût, mangeront souvent, et peu à la fois; rechercheront les alimens qui, sous un petit volume, renferment beaucoup de matières nutritives, *maximum alimentum sub minimâ mole ;* feront choix de comestibles qui sont de nature à exercer l'action de l'estomac sans laisser un sentiment de fatigue et d'oppression.

Une considération non moins importante, c'est que si chez les femmes enceintes la prodigue abondance fait naître des accidens, la sévère parcimonie, loin de mettre à l'abri, les développe de même. Plusieurs observations démontrent que la misère prédispose à l'avortement. Nous allons nous contenter d'en rapporter une. *Baudelocque* a calmé un travail fort avancé survenu au septième mois chez une femme dont on ne pouvait soupçonner que la privation absolue de toute espèce de nourriture pendant plusieurs jours de suite; des alimens de facile digestion ayant été administrés avec prudence, l'accouchement se fit parfaitement à terme. Cette observation montre qu'une vie sobre et tempérante, également éloignée des deux extrêmes, est le moyen le plus infaillible de maintenir la santé et de prévenir les maladies.

Le docteur *Hay* soutient que la santé est moins l'effet d'une bonne constitution que la récompense de la sobriété. Il s'écrie : « O tempé-
« rance, déesse bienfaisante, que tu es digne de nos hommages ! C'est toi qui écartes les maladies, qui protéges la beauté,
« qui prolonges la vie, qui assures le plaisir, qui fais prospérer le

« travail, qui gardes nos personnes, qui préserves notre entende-
« ment, qui perfectionnes toutes nos facultés intellectuelles et sou-
« tiens toutes nos forces ! »

Que les femmes jouissent d'un tempérament sanguin, elles se trouveront bien de l'usage des substances végétales : comme les herbes potagères dans l'état frais ; les fruits bien mûrs et légèrement acides, tels que les groseilles, les cerises, les fraises, etc., qui diminueront avec succès leur état pléthorique. Que les femmes soient d'une constitution bilieuse ; que d'autres soient sujettes à la constipation, elles suivront très-convenablement ce régime. On attribue généralement aux acides la propriété d'occasionner des tranchées à la mère et à l'enfant ; c'est à tort : rien ne prouve mieux cette assertion que l'exemple des femmes de la campagne, qui en usent habituellement sans pourtant n'en éprouver ni en communiquer aucune. Néanmoins on doit les interdire aux estomacs faibles. Les substances animales seront d'un grand avantage pour les femmes douées d'un tempérament lymphatique ou nerveux. En leur donnant plus de forces, elles sollicitent le jeu de leurs organes.

Quel que soit le tempérament de la femme grosse, elle bannira de sa table les alimens de difficile digestion : par exemple, les substances grasses, visqueuses. Elle évitera aussi les fritures, la patisserie, les légumes venteux, les viandes dures, fumées ou salées, les ragoûts épicés, tous les alimens âcres et échauffans, en un mot, toutes les substances que l'art a inventées pour flatter le palais et exciter l'appétit. Ici la sobriété d'Iccus doit triompher du régime de Lucullus, vainqueur de l'Asie, qui mettait à contribution toutes les parties du monde connu pour satisfaire sa sensualité. Il ne faut pas confondre le sentiment de la faim avec les besoins factices créés par les assaisonnemens et les recherches de la cuisine d'Apicius. Ils causent des excès préjudiciables à la santé, engendrent une foule de maladies, et abrégent le cours de la vie. « Lorsque je
« voyais, disait *Adisson*, ces tables à la mode, couvertes de
« toutes les richesses des quatre parties du monde, je m'imagi-

« nais voir la goutte, la fièvre, l'hydropisie, l'apoplexie cachées « en embuscade sous chaque plat. » Ce qui conviendra infiniment aux femmes enceintes, ce sont de bons légumes, d'excellens potages, des viandes tendres, comme celles de veau, de bœuf, de mouton, de poulet, etc., roties ou bouillies, des œufs et des poissons frais. Non-seulement on choisira la nourriture de la femme grosse parmi les substances les plus saines; mais encore il faudra consulter ses goûts et ses désirs particuliers; lui donner de préférence les alimens qu'elle désire davantage. On satisfera donc son appétit à moins que ce ne soit pour des choses qui paraissent lui nuire, non pas dans la crainte, comme le pense le vulgaire, que leur fruit en soit marqué; mais parce qu'il est d'expérience que tout aliment ardemment appété est bien digéré. Tous les jours on est à même de faire cette observation : on voit des femmes prendre des substances indigestes sans en être nullement incommodées; tandis qu'au contraire des matières d'une digestion ordinairement facile, sont réfractaires aux forces digestives, et cela, parce que les femmes témoignent pour ces alimens une répugnance invincible. Se comporter ainsi, c'est suivre le conseil donné par le père de la médecine : *Paulò deterior et potus et cibus jucundior autem, eligendus potiùs quàm meliores quidem sed ingratiores.* (Sect. 2, aph. 38.) Mais quelle idée se faire des désirs bizarres dont les femmes enceintes sont si souvent tourmentées? *Vanswieten* parle d'une dame qui n'avait pas de plus grand plaisir que de boire beaucoup de vin, quoiqu'elle fut naturellement très-sobre. Une autre, suivant *Sennert*, avalait deux livres de craie et de pierre broyées, sans en être nullement incommodée. Tout le monde sait que ces goûts dépravés peuvent dépendre sympathiquement de l'état où se trouve le principal organe de la reproduction, comme ils peuvent aussi tenir à l'état des premières voies.

Une condition essentielle pour prendre les repas, consiste à éviter les momens où le corps et l'esprit sont dans une grande agitation. Rien n'est plus favorable à une bonne digestion que le calme de

l'âme, la satisfaction et la gaîté. Voilà pourquoi il est préférable de manger en compagnie que de manger seul.

Consulter l'habitude et le tempérament des femmes grosses, telle est l'idée qui certainement doit sourire au médecin pour l'administration des boissons. Choisissons pour exemple une femme d'une constitution lymphatique, et livrée depuis longtemps aux boissons fortes, telles que le vin, l'eau-de-vie, etc. ; si elle vient à en cesser brusquement l'usage, ses forces seront bientôt affaiblies, anéanties par cette abstinence : elle usera donc modérément de ces liqueurs. Loin d'en être ainsi pour celle qui sera d'un tempérament nerveux, et soumise ou non à l'habitude de prendre des liqueurs spiritueuses, elle devra absolument renoncer à leur usage, qui développe la sensibilité, cause l'insomnie, tient dans une excitation continuelle, détermine des convulsions, prédispose aux pertes, et provoque même quelquefois l'avortement. Ce sont là autant de raisons pour lesquelles on leur conseillera, au moins, de n'en user qu'avec la plus sage modération pendant la grossesse. Il est de remarque qu'une femme adonnée aux boissons devient rarement mère. Les boissons fermentées, le café, etc., seront administrés avec la plus grande circonspection. Qui ne sait combien de personnes ont recours à ces liquides excitans pour relever leurs forces, mais ils ne donnent du ressort à l'estomac que pour le conduire par degrés à une faiblesse extrême. Ces mêmes liqueurs augmentent l'irritabilité de cet organe, en entretenant une excitation vive et continuelle sur les papilles nerveuses qui s'épanouissent à sa surface interne. On emploie encore assez souvent les infusions théiformes, sans examiner si quelque état particulier de l'économie n'en défend pas l'usage : elles jouissent du double inconvénient d'exciter le système nerveux et de plonger les organes digestifs dans la débilité.

Un bon vin vieux avec addition d'une eau bien claire sera la meilleure boisson que pourront prendre les femmes enceintes ; elle stimule l'estomac, favorise la digestion, soutient et répare les forces. Les

sucs des fruits acidules sont très-propres à désaltérer ; pris en petite quantité, ils ne fatiguent pas le ventricule, et trompent facilement la soif, comme le montrent certaines circonstances, l'été par exemple.

Je crois qu'il ne sera pas superflu de dire un mot sur la température des boissons : données froides et à la glace, elles peuvent occasionner des coliques violentes ; administrées chaudes, elles relâchent les organes de la digestion et en diminuent les forces.

QUATRIÈME CLASSE.

Des choses qui doivent être évacuées.

On partage en deux divisions principales cette classe qui comprend les évacuations *naturelles* et les évacuations *artificielles* ; aux premières appartiennent la transpiration insensible, l'excrétion des urines et des matières fécales ; parmi les dernières on range les saignées, les purgations, etc.

Se mettre sur ses gardes pour entretenir les évacuations excrémentitielles ; prendre les plus grandes précautions pour se garantir de l'humidité et se défendre contre le chaud et le froid ; ne pas se laisser frapper par l'impression des vents, surtout de ceux qu'on appelle *coulis* ; telles sont les indications à remplir pour éviter les inconvéniens que peut faire naître une transpiration supprimée. Ces accidens sont d'autant plus à craindre chez les femmes grosses, que la sensibilité, dont elles sont douées depuis qu'elles ont conçu, a offert un plus grand développement.

Il est une loi générale à laquelle les femmes enceintes doivent se soumettre, c'est d'obéir au premier besoin qui les avertit de rendre les urines et les matières fécales. Si, destinés à contenir les matières alvines, les réservoirs sont doués d'un sentiment particulier qui se manifeste lorsque l'évacuation des urines et des fèces doit se faire, c'est que la nature a voulu, après que les matières ont acquis par

leur séjour une propriété assez forte pour solliciter les contractions des viscères qui les renferment, que la femme, entraînée par le besoin impérieux de les expulser, pût prévenir les maux qui viendraient l'assaillir.

Sous le rapport de leur fluidité et de la disposition des voies urinaires, les urines sont plus difficiles à garder, et réveillent plus vivement le désir de les évacuer; tandis que les matières fécales, retenues avec plus de facilité dans le rectum, s'y accumulent, se durcissent, s'y moulent, causent une forte irritation, produisent dans la région pelvienne des douleurs sourdes, déterminent des maux de tête violens, et quelquefois même l'avortement. *Van-Swiéten* cite une observation qui montre jusqu'où la constipation peut être portée. Une dame anglaise, après un accouchement facile et heureux, éprouva, le neuvième jour, une douleur obtuse et une pesanteur vers l'anus, avec des ténesmes. Après bien des efforts, elle rendit une masse dure et grosse au moins comme la tête d'un fœtus à terme. C'est là où se fait sentir la nécessité indispensable de favoriser la liberté des excrétions qui pourront, suivant *Tourtelle*, se régulariser par l'habitude de les solliciter le matin. Avec des boissons acidules et des lavemens émolliens on combat ordinairement ces accidens.

Quant à la prescription des évacuans, elle ne devient utile que lorsque la femme est attaquée d'un embarras gastrique; encore ne faut-il y recourir que dans le cas de nécessité absolue, de peur que le travail vers l'utérus ne soit interrompu par une irritation déterminée sur d'autres points de l'économie.

L'étude des phénomènes de la sueur et de la transpiration mérite une attention particulière de la part du médecin accoucheur. Les excrétions sont-elles abondantes, il en résulte de la faiblesse. Leur suppression a-t-elle lieu, elle peut créer des accidens très-graves. *Hallé* rapporte l'exemple d'une jeune personne qui, ayant la transpiration des pieds très-fétide, voulut se délivrer de cet inconvénient par l'immersion des pieds tout suans dans l'eau froide; elle réussit parfaitement; mais elle éprouva bientôt des douleurs de tête atroces

et un dépérissement général. Les règles hygiéniques, à l'aide desquelles on parvient à entretenir une transpiration salutaire, réclament principalement l'usage des vêtemens bien choisis. Nous en avons fait mention à l'article *des choses appliquées à la surface du corps.*

Comme l'excrétion des membranes muqueuses doit, dans l'état de santé, se faire en petite quantité; son abondance caractérise la faiblesse de la constitution, annonce un relâchement de l'organe où elle a son siége. Alors cet état commande un régime fortifiant sans lequel la mère et le fœtus périraient nécessairement.

Nous arrivons aux excrétions *artificielles*, et nous nous appesantirons spécialement sur la saignée, qui offre cinq questions à traiter. Nous allons les présenter successivement et procéder à l'examen de chacune d'elles.

1.° Indiquer le cas où il est utile de pratiquer l'opération de la saignée dans la grossesse. Chez les femmes pléthoriques qui sont tourmentées par des maux de tête, des vertiges, des insomnies, dont la face est animée, le pouls plein et fort, la saignée a de grands avantages. Pendant ses grossesses précédentes, une femme d'un tempérament sanguin était-elle dans l'habitude de se faire tirer du sang, ou était-elle sujette à l'avortement, l'évacuation sanguine ne devient pas moins urgente. Que l'utérus jouisse d'une sensibilité très-prononcée, ses contractions spasmodiques peuvent faire redouter l'avortement : dans un cas semblable, qui n'aurait pas à se louer de l'usage de la saignée, dont l'efficacité cependant le cède aux bains tièdes? Voilà l'énumération des cas où la saignée est utile.

2.° Quel est le cas où la saignée est nuisible? Une femme d'une constitution lymphatique, dont la fibre est molle, dont les mouvemens sont frappés de langueur et d'inertie, qui était, avant sa grossesse, à peine réglée, nous offre un exemple d'un cas où l'on doit rejeter l'emploi de la saignée. De même celle-ci ne sera pas mise en usage chez les femmes qui seront affaiblies par quelque cause que ce soit. Loin de s'y soumettre, elles suivront un bon régime : un exercice léger, des toniques, un bon verre de vin vieux, tels sont les

moyens qui leur conviendront infiniment. Ce régime, en développant les forces, tourne des armes puissantes contre la faiblesse, qui cause toujours des accidens plus ou moins graves.

3.° Est-il, pendant la grossesse, des époques où il faille saigner de préférence? Pour assigner le moment où la saignée convient le mieux, c'est assez difficile. Le terme moyen de la grossesse est le temps généralement fixé par l'habitude pour tirer du sang : cependant le premier et le deuxième mois seront préférables pour pratiquer des évacuations sanguines chez les femmes pléthoriques, parce qu'à cette époque la suppression des menstrues et le peu de nourriture qu'exige alors le fœtus, rendent les femmes plus exposées aux accidens de la pléthore. « C'est un abus, dit *Mauriceau*, de croire que pour une saignée d'élection on soit obligé d'attendre que la « femme soit à demi-terme; car souvent elle serait bien plus utile « dans les premiers mois, époque à laquelle le fœtus ne peut tout « consommer, et où l'on voit souvent survenir des fausses-couches, « que l'on préviendrait par la saignée. » *Alphonse Leroy* préconise beaucoup la saignée peu après la conception, comme moyen propre à assurer la grossesse, mais seulement pour les femmes très-sanguines qui, avant leur fécondation, étaient abondamment menstruées. A la rigueur, la saignée peut (comme nous l'avons dit des bains) être faite indistinctement à toutes les époques de la gestation, pourvu toutefois que l'idiosyncrasie de la femme en nécessite l'emploi. *Baudelocque* nous rapporte qu'une femme très-pléthorique éprouva vers le septième mois de sa grossesse les douleurs de l'enfantement : le travail était tellement avancé lorsqu'il fut mandé pour la secourir, que l'orifice de l'utérus était alors plus large qu'un écu. Deux petites saignées du bras rétablirent le calme, et l'accouchement eut lieu au terme ordinaire.

4.° Est-il un lieu d'élection pour pratiquer la saignée chez la femme enceinte? Le bras est l'endroit que l'on choisit presque constamment pour cette opération. Un grand nombre d'auteurs prétendent que la saignée du pied, en faisant affluer le sang vers la matrice, qui est

déjà disposée à s'engorger, augmente l'excitation de cet organe et détermine l'avortement : voilà la raison pour laquelle *Antoine Petit* conseille de s'en abstenir. « Si la saignée du pied, dit *Levret*, était « un moyen sûr de provoquer l'avortement, peu de jeunes filles « iraient à terme. » Néanmoins, comme cette saignée peut donner naissance à de graves inconvéniens : nous pensons qu'on doit la remplacer par celle du bras, et nous embrassons d'autant plus volontiers cette idée, qu'elle satisfait aux mêmes indications sans exposer à aucune conséquence fâcheuse.

5.° A quelle évaluation peut s'élever la quantité de sang que l'on doit tirer à une femme enceinte? La conduite du chirurgien dans ce cas est de subordonner l'évacuation sanguine à l'état de la femme, à son tempérament, à son âge et à la violence des accidens que l'on craint.

CINQUIÈME CLASSE.

L'exercice, le repos; la veille, le sommeil.

Un exercice modéré sera de toute utilité pour la femme enceinte. Il fortifie le corps, favorise l'appétit, active la digestion, facilite la la conversion des matières alimentaires en notre propre substance, accélère la respiration et la circulation, entretient la liberté des sécrétions et des excrétions, augmente l'énergie des organes, et imprime a tous les viscères de légères secousses favorables à leur activité. « C'est une loi fondamentale de l'économie animale, que les « organes ne croissent et ne se fortifient, dit M. *Royer-Collard*, qu'en « remplissant la mesure d'action qui leur est propre. Lorsqu'ils sont « suffisamment exercés, les forces de la vie appelées sans cesse vers « chacun d'eux, se distribuent entre tous, suivant une proportion « constante et uniforme, et de cette distribution toujours régu- « lière résulte l'harmonie et la santé. » Ce principe est vrai et l'expérience vient chaque jour déposer en sa faveur. Qui n'a remarqué avec un certain plaisir ces robustes paysannes, qui doivent à leur

activité la santé florissante dont elles jouissent. Pendant la gestation, elles continuent à se livrer à leurs occupations ordinaires, elles ne changent pas leur manière de vivre; aussi la grossesse parcourt-elle ses périodes sans trouble chez ces femmes, qui accouchent heureusement d'un enfant gros et vigoureux. « La nature les « surprend, dit *Roussel*, au milieu des travaux rustiques qui les « ont occupées pendant la grossesse, et qui n'ont fait que les mieux « disposer à celui de l'accouchement. Trouvant en elles des or- « ganes robustes et une âme calme, elle opère sans contradiction, « et les délivre par conséquent avec moins de souffrance et plus de « célérité. Les suites de l'accouchement, qui sont en partie une ma- « ladie réelle pour le plus grand nombre des femmes de la ville, et « en partie une sorte d'étiquette et de convention qui les assujettit « pendant un temps déterminé au régime des malades lorsqu'elles « ne le sont plus, ne sont presque rien pour les femmes de la cam- « pagne. La nature n'ayant ni caprice ni excès à combattre en elles, « ne s'occupe que de leur rétablissement; et, comme elles ne don- « nent rien à l'opinion ni à l'usage, elles jouissent aussitôt qu'il leur « est possible des bienfaits de la nature. Elles n'ont pas le temps de « se traîner méthodiquement, pendant plusieurs semaines, du lit « sur une chaise longue; elles ont presque toujours ce courage, qui « multiplie les forces, et que la nécessité donne quelquefois même « aux femmes de la ville. Parmi celles-ci, il n'est pas rare de voir « des femmes d'ouvriers peu aisés qui s'en vont à pied chez une « sage-femme au moment de leurs couches, et qui s'en retournent « de même le lendemain, libres et exemptes d'accidens que la « femme riche n'évite pas toujours au milieu des précautions étu- « diées qu'on prend pour elle : leur fortune ne leur permet pas d'être « incommodées plus de trois ou quatre jours. Il semble, dit ce cé- « lèbre auteur, que la nature nous donne des forces en proportion « du besoin que nous avons d'en faire usage. Nous avons connu, « ajoute-t-il, une jeune fille qui trouva le moyen de dérober à la con- « naissance de ses parens les marques humiliantes d'une faiblesse, et

« l'opération qui l'en délivra. Comme sa grossesse n'avait point été « légitime, elle n'eut pas le droit d'être malade. »

D'après cet exposé, nous sommes raisonnablement conduits à admettre que les femmes de la campagne, qui sont moins assaillies d'incommodités pendant la gestation, qui accouchent avec plus de facilité que celles des villes, doivent cet avantage à l'exercice continuel qu'elles se donnent durant toute cette époque, quoique *Mauriceau* le défende aux femmes dans les deux derniers mois de la grossesse. Quel contraste frappant règne entre les premières et les femmes des villes, et surtout celles qui nagent dans l'opulence. Ces dernières, accoutumées à mener une vie sédentaire, à se tenir enfermées dans un boudoir, étendues mollement dans un canapé ou une bergère, sont frappées de la manière la plus violente par tout ce qui influe sur leur organisation; elles ont une grossesse pénible, semée de mille entraves : leur accouchement est laborieux, leur enfant faible et délicat; et la suite de leurs couches n'est pas toujours exempte d'accidens. Voilà les femmes qui ont un besoin inévitable des lois de l'hygiène; c'est sous ce joug qu'elles se sont volontairement courbées, et qu'elles ne peuvent plus désormais essayer impunément de secouer. C'est sans doute de ces femmes dont voulaient parler les anciens, lorsqu'ils disaient que la grossesse était une maladie de neuf mois.

De ce que les femmes de la campagne ne suspendent pas leurs travaux et continuent à se livrer à leurs occupations habituelles, comme si la gestation n'avait aucun empire sur elles, nous sommes loin de penser que cette conduite doive servir de règle générale, et, par conséquent, être applicable à toutes les femmes. Ce qui convient à une classe d'individus peut nuire à l'autre. Je ne suis pas le premier à dire! Femmes de villes, que les travaux rustiques ne sont pas faits pour vos mains délicates! mais n'est-il pas d'autres moyens auxquels vous pouvez recourir pour vous mettre à l'abri de tous les dangers qui menacent votre santé et vos jours précieux? Le soin de votre maison, les détails de ménage, l'exercice en plein air, en ayant princi-

palement la précaution de porter vos pas vers les lieux qui peuvent à la fois récréer votre vue et occuper agréablement votre esprit ; ne sont-ce pas là autant de ressources que vous ménage la nature pour vous permettre de développer vos forces, et consécutivement d'être utiles au nouvel être que vous portez dans votre sein ?

L'exercice le plus approprié à l'homme est celui de la promenade, a dit *Tourtelle*, il s'agit maintenant d'indiquer l'heure de la journée où il devient le plus propice. Quelques heures après le lever du soleil, voilà en été l'instant qu'il faut choisir pour se promener ; car les chaleurs pourraient, au milieu du jour, vous être nuisibles ; tandis qu'en automne, en hiver et au printemps, le moment le plus favorable est lorsque le soleil, l'âme du monde, touche au milieu de sa course. Les voitures bien suspendues et roulant sur un sol uni, le mouvement d'un bateau sur une eau tranquille, seront les moyens conseillés aux femmes faibles pour prendre de l'exercice. Les femmes enceintes doivent éviter les mouvemens qui impriment des secousses fortes et brusques, tels que ceux que l'on éprouve dans les voitures non suspendues. La danse, à laquelle la jeunesse s'abandonne avec tant de plaisir, serait aussi préjudiciable aux femmes grosses. On interdira à celles-ci les travaux pénibles, l'action de lever des fardeaux pesans, les jeux qui demandent de grandes agitations, comme ceux de bagues, de volant, de l'escarpolette, etc., etc. Elles éviteront encore d'élever les bras pour atteindre quelque chose, principalement, si pour y parvenir, il faut soulever le corps, et en confier le poids à la pointe des pieds. Plusieurs exemples d'avortement, produits par cette dernière cause, doivent rendre les femmes attentives sur ce point.

Si le repos absolu détermine des accidens chez les femmes enceintes, l'exercice porté jusqu'à la fatigue ne leur serait pas moins nuisible. L'un et l'autre doivent avoir lieu dans des alternatives régulières et dans des temps fixés par la nature. Comme l'exercice amène le besoin du repos, de même la nuit par le silence et l'obscurité nous convie au sommeil. Tout se succède avec un ordre merveilleux sur ce

globe, tout commande l'admiration. Le jour où tout est en mouvement, où la lumière déroule à nos yeux le spectacle vivant et varié de la nature, nous invite à l'exercice en exposant les organes des sens à une foule d'impressions qui les tiennent dans un éveil continuel. Un sommeil paisible, doux, réparateur, est sans contredit celui que l'on goûte dans la nuit où tout est enseveli dans le plus profond silence: c'est pour cette raison qu'il doit être préféré de beaucoup au sommeil du jour; partant les veilles prolongées sont funestes aux femmes enceintes. Les sociétés où les plaisirs entraînent une dépense de temps favorable au repos, ne leur sont pas moins contraires. Comme les femmes sont plus portées au sommeil pendant leur grossesse, que dans tout autre état de la vie, elles peuvent s'y livrer plus long-temps, mais sans trop le prolonger, et cela à cause de la faiblesse qu'il pourrait déterminer.

SIXIÈME CLASSE.

Les sensations, les fonctions intellectuelles, les affections de l'âme.

Comme l'entendement et le moral, doivent être en harmonie avec le reste de l'organisme; il n'est pas sans importance de porter la plus scrupuleuse attention sur la femme enceinte, relativement aux sensations et aux affections de l'âme. Que de ménagemens exige alors la sensibilité de la femme plus exaltée qu'à l'ordinaire! Combien n'est-il pas utile de prévenir tout ce qui, chez elle, peut allumer des passions tristes et orageuses! Les chagrins violens et concentrés, les émotions pénibles, la colère, la fureur, la crainte, la peur, des accès immodérés de joie et de douleur, les sujets de haine, mettraient bientôt la femme hors de cette sphère de calme et de tranquillité, sans lesquels elle serait menacée de perdre sa santé et ses appas. *Mauriceau* cite l'observation d'une dame, sa parente, qui, étant grosse de huit mois, accoucha subitement en apprenant la mort de son mari qui ve-

nait d'être tué : l'enfant vécut, mais il garda toute sa vie un tremblement des deux mains, semblable à celui qu'avait éprouvé la mère au moment de l'accouchement.

Produit par toutes les émotions vives de l'âme, si le dérangement physique de la mère est incontestable, et souvent suivi d'altération dans les humeurs, nous croyons pouvoir penser avec *Bichat* que l'enfant qui reçoit le sang de la mère par l'intermède du placenta, soit influencé par les altérations de ce sang. Le désordre physique de la mère ne doit-il pas faire redouter des impressions fâcheuses sur le fœtus? Les chirurgiens-majors *Schmid* et *Mesnard*, chargés du service de l'hôpital militaire de Landau, à l'époque de l'explosion de l'arsenal de la place, disent: « que, sur quatre-vingt-douze enfans nés à « Landau quelques mois après cet accident, il y en eut huit qui tom- « bèrent dans une sorte de crétinisme, et qui en moururent avant l'âge « de cinq ans; que trente-trois vecurent languissans jusqu'à huit ou « dix ans; que seize périrent en naissant, et que vingt-deux vinrent « au monde avec de nombreuses fractures des os longs ». Il est une passion qui, lorsqu'elle tourmente les femmes, rend leur existence bien malheureuse et même insupportable : c'est la jalousie. « Lors- « qu'elle saisit ces pauvres âmes faibles et sans résistance, dit *Mon-* « *taigne*, c'est pitié comme elle les tirasse et tyrannise cruellement. « Elle s'y insinue sous titre d'amitié ; mais depuis qu'elle les possède, « les mêmes causes qui servaient de fondement à la bienveillance, « servent de fondement à la haine capitale : c'est, des maladies d'es- « prit, celle à qui plus de choses servent d'aliment et moins de choses « de remède. » Ici le médecin a besoin de toute la clairvoyance d'*Éra-* *sistrate* pour découvrir ce mal qui empoisonne le cours de la vie, dont les progrès sont toujours funestes, et contre lequel, dans le plus grand nombre des cas, on doit employer le langage de la persuasion, afin de porter le calme dans un cœur qui souffre depuis long-temps. Démocrite disait que si l'objet de la médecine était de guérir les maladies du corps, celui de la philosophie était de guérir celles de l'âme.

Toutes les causes capables d'ébranler l'imagination des femmes seront éloignées d'elles, principalement la mort, les convois, la vue des personnes mutilées ou attaquées de maladies dégoûtantes, les scènes affreuses et tragiques que le spectacle présente aux yeux ou que les lectures lascives et érotiques offrent à l'esprit, les récits indiscrets des médecins ou des sages femmes. *Sue* cite un exemple terrible dans son histoire des accouchemens : c'est celui d'une femme qui, frappée par la prédiction d'une bohémienne, se persuada qu'elle devait mourir pendant sa grossesse, et qui, après avoir fait son testament vers le huitième mois, mourut en effet quelque temps après. On ne négligera pas d'avoir pour les femmes enceintes tous les égards que comporte l'état dans lequel elles se trouvent, état qui, sous tous les rapports, commande la douceur, le respect, et la plus grande indulgence pour une foule de caprices singuliers et involontaires, qui paraissent devoir être attribués à l'état des organes : loin cependant de partager le sentiment du vulgaire (et notre manière de penser se trouve conforme à celle de M. *Rostan*), qui croit que l'imagination de la mère influe tellement sur le fœtus, que celui-ci porte indispensablement la trace de la chose désirée et non obtenue. « Si l'imagination des mères, dit *Plesmann*, joue un grand « rôle dans ces sortes de phénomènes, c'est en ce que le sexe est ex- « trêmement ingénieux à y trouver constamment des rapports avec « quelque circonstance de la grossesse, rapports toujours imaginés « d'après coup pour faire ressembler à quelque chose ce qui primi- « tivement ne ressemblait à rien de connu dans la nature. »

Qu'on ne s'imagine pas que l'importance de ménager le moral de la femme, et d'écarter tout ce qui pourrait impressionner son imagination, vienne de la crainte des difformités ; car, comme l'a fort bien dit *Buffon* : « Que de figures singulières ne verrait-on pas, si « les vains désirs des mères étaient écrits sur la peau des enfans ! » Comme le remarque M. *Salgues* : « Dans quelque lieu du monde que « ce soit, on observe les mêmes caprices de la nature, les mêmes « signes extérieurs, les mêmes formes étrangères. On voit naître les

« enfans avec des taches de vin dans les contrées où on ne boit pas « de vin, avec des grappes de groseilles ou de raisin dans les pays « où on ne mange ni groseilles, ni raisin. Il faut donc imputer ces « phénomènes à d'autres causes qu'aux envies de la femme. » Ne remarque-t-on pas, en effet, tous les jours des femmes enceintes désirer vivement des objets qu'elles ne peuvent se procurer, sans pour cela qu'elles mettent au monde des enfans qui n'en portent nullement les marques ! Cependant si les femmes enceintes ont des *envies*, il faudra, autant que possible, s'empresser de les satisfaire, non pas comme pourrait se le figurer le vulgaire, dans le but de faire échapper l'enfant à l'empreinte qu'il aurait portée en refusant à la mère ce qu'elle aurait désiré; mais afin de ne pas rompre l'harmonie de ses organes, et par suite de ne pas nuire à la nutrition du fœtus. Si, avec l'intention de se procurer l'objet *envié* pour contenter la femme, on ne peut réussir; alors on cherchera à égayer son esprit, à appeler son attention vers une autre chose; en un mot, à lui faire oublier ce qui a vivement excité ses *désirances*.

De toutes les causes qui ont une influence marquée sur l'état de la femme grosse, il en est une principalement qui doit fixer notre attention : c'est le rapprochement des deux sexes après que la femme a conçu. Quelques nations de la terre séquestrent et isolent les femmes dès qu'elles ont été fécondées. « Le but de la nature rem- « pli, dit *Montaigne*, c'est un homicide, à la mode de Platon, de « rechercher les embrassemens de son épouse. » *Zacchias* prétend que la femme, pendant sa grossesse, est en droit de s'y refuser. On doit lui recommander une continence sévère, surtout dans les premiers mois de la grossesse, ou d'user avec la plus grande modération des droits du mariage, parce que des approches fréquentes, détermineraient une excitation vers l'utérus, et pourraient faire redouter des conséquences funestes. D'ailleurs, qui oserait assurer que le fœtus, dont l'existence est si frêle, puisse constamment supporter sans danger le désordre répété que produit dans toute l'économie le coït. Il se manifeste en même temps une irritation de la matrice qui

augmente l'afflux des humeurs vers cet organe. Aussi *Levret* observait-il que la plupart des fausses couches qui surviennent spontanément et sans cause apparente, dépendent souvent de l'abus du coït. *Hippocrate*, dans son livre de la superfétation, dit : *Mulier prægnans, si coïtu non utatur, faciliùs à partu liberatur.*

Scévole de Sainte-Marthe s'exprime ainsi dans son Traité, intitulé : *De prædotrophiâ, seu de puerorum nutritione.*

Vos venerem immodicam, ô matres, si cura salutis,
Vos venerem vitate : sibi nocet ipsa, suumque
Sæpè retexit opus.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Cùm morbus in vigore fuerit, tunc vel tenuissimo victu uti necesse est. *Sect.* 1, *aph.* 8.

II.

A morbo bellè comedenti nihil proficere corpus, malum est. *Sect.* 2, *aph.* 31.

III.

Purgandum æstate quidem magis superiores ventres; hyeme verò, inferiores. *Sect.* 4, *aph.* 4.

IV.

Qui à tetano corripiuntur, in quatuor diebus pereunt; si verò hos effugerint, sani fiunt. *Sect.* 5, *aph.* 6.

V.

Si metus et tristitia multo tempore perseverant, melancholicum hoc ipsum. *Sect.* 6, *aph.* 23.

VI.

A plagâ in caput stupor aut delirium, malum. *Sect.* 7, *aph.* 14.

VII.

Quibus sanguinem de venis auferre conducit, his verè venam secare oportet. *Ibid.*, *aph.* 53.